

RELAIS PETITE ENFANCE

Un service pour toutes
les familles de l'agglomération

MOBILITÉ

Connaître nos déplacements

ÉCONOMIE

Granilia : un vent de nouveauté



BUDGET 2018

Des investissements
pour le quotidien

Numéro 3 • Juillet 2018

des services



17 Zones d'activités

2 Pépinières d'entreprises

2 Espaces coworking

75 Sites touristiques

57 Écoles

17 Structures d'accueil Petite enfance

8 Médiathèques

2 Cinémas

1 Office de tourisme (et 8 antennes)

2 Cyber bases

1 Couveuse maraîchage bio

sommaire



BUDGET 2018 DES INVESTISSEMENTS POUR LE QUOTIDIEN

AGGLO PRATIQUE 4 **AGGLO ACTUS** 6

INITIATIVES 8 **COMPRENDRE** 11

16 RELAIS PETITE ENFANCE
Un service pour toutes les familles de l'agglo

20 MOBILITÉ
Connaître nos déplacements

LES PAGES ÉCO 17

DÉVELOPPEMENT DURABLE 21

AGENDA 22



N° ISSN 2557-129X

Impression : imprimé par l'imprimerie Escourbiac à Graulhet, certifiée PEFC, ISO 12647-2 et Imprim'Vert pour l'ensemble de ses consommables. - Tirage : 35 000 exemplaires. Dépôt légal en fin d'année.

Crédits Photos : Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, communes de Cadalen, Rivières, Couf-fouleux, Graulhet, Castelnau-de-Montmiral, Giroussens, Montans, Gaillac, Brens, Florentin, Lisle-sur-Tarn, Senouillac, iStock, Pixabay, Freepik, Google Maps, Raynaud Photo, Vent d'Autan, CNK Design, AnoTech, Replic'Air, Anne-Marie Bourguignon (Toul'eco), Comité départemental du tourisme, Emmanuelle Houdart, JF Peiré - DRAC Occitanie.

Responsable de la publication : Paul Salvador, président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet - **Réalisation et conception graphique** : Service communication Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

ÉDITO

Poser les jalons
d'un projet
résolument tourné
vers l'attractivité



Depuis un an et demi, la communauté d'agglomération a structuré son organisation pour offrir aux habitants la continuité des services existants dans un souci permanent de qualité et de maîtrise des coûts. Durant ces derniers mois ont été engagés des chantiers importants pour l'avenir du territoire et du bien-vivre des habitants. Du projet éducatif communautaire au plan de mobilité rurale, de la politique d'aménagement des bourgs-centres et cœurs de villages au développement économique et touristique, nous posons les jalons d'un projet résolument tourné vers l'attractivité. Le budget 2018 est à cette image, contraint mais ambitieux.

Nous entrons désormais dans une nouvelle étape : la construction de notre projet de territoire. Notre agglomération, ouverte sur les axes de circulation majeurs, dans l'aire d'influence de la métropole toulousaine et au croisement des agglomérations d'Albi, Montauban et Castres, a un fort potentiel de développement. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une intercommunalité fortement intégrée capable de porter des projets d'envergure, tant pour les composantes urbaines que rurales. C'est ainsi que résolument nous engageons dans le même temps l'évaluation de nos actions. Élus, habitants, acteurs socio-économiques, associations, agents des collectivités locales seront associés à la construction de notre projet de territoire : un premier travail de réflexion a débuté avec les élus communautaires et municipaux ; il se poursuivra dans quelques mois par la consultation des citoyens.

Ce projet de territoire sera à l'image des valeurs qui nous animent : la solidarité territoriale par l'équité d'accès aux services, la proximité avec les communes comme véritable lien avec les habitants, la coopération avec les territoires voisins.

Gaillac-Graulhet Agglomération, entre vignoble et bastides, portera une ambition collective de développement autour de notre identité commune.

Bel été à tous !

PAUL SALVADOR

Président de la Communauté d'agglomération

PRATIQUE

Environnement

DES SACS RÉUTILISABLES POUR MIEUX TRIER



Depuis le début de l'année, les foyers de Vère-Grésigne peuvent retirer des sacs de pré-collecte auprès de leurs mairies. Le sac de tri facilite le geste de tri à domicile et permet de transporter les déchets recyclables de la maison au conteneur collectif de tri à couvercle jaune. Réutilisable, ce dernier est à conserver.

Pour les emballages en verre recyclables (bouteilles, pots et bocaux en verre), un sac de pré-collecte de couleur verte est également proposé aux usagers. Une fois les emballages en verre triés, vous pouvez vider le sac dans les colonnes à verre disposées sur l'ensemble du territoire. Ce dernier est également réutilisable.

Les sacs de pré-collecte facilitent et favorisent ainsi le geste de tri, pensez-y !

AUTOMNE 2018 : LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE CONTENEURISATION SUR LE PAYS RABASTINOIS

À compter du 1^{er} janvier 2019, des conteneurs individuels pour les déchets résiduels et la collecte sélective seront mis à disposition des foyers de 5 communes du Rabastinois, leur assurant ainsi

une collecte en service de proximité, soit au plus près de l'usager.

Les 3500 foyers concernés seront avisés des modalités de distribution et des jours de collecte à l'automne 2018.

CHANGEMENT DES FRÉQUENCES DE COLLECTE SÉLECTIVE SUR LES COMMUNES DE L'EX PAYS SALVAGNACOIS



Depuis le 1^{er} avril, les usagers de :

- Beauvais-sur-Tescou,
- La-Sauzière-Saint-Jean,
- Montdurasse,
- Montgaillard,
- Montvalen,
- Saint-Urcisse,
- Salvagnac
- Tauriac

ont vu les modalités de collecte des déchets modifiées.

La collecte des **déchets résiduels**, toujours une fois **tous les 15 jours**, s'effectue les jours de collecte définis par des circuits nommés par couleur, disponibles dans les mairies.

Seuls les foyers du **centre-bourg de Salvagnac** sont collectés **une fois par semaine** pour les **déchets résiduels**.

La collecte du **tri sélectif** (conteneur à couvercle jaune) est passée à **une fois tous les 15 jours** à la place d'une fois toutes les trois semaines.

Tout comme pour les **déchets résiduels**, le circuit de couleur correspond au jour de collecte.



Environnement

PLACE AU COMPOSTAGE COLLECTIF PARTAGÉ !



Dans le cadre de son programme, Territoire 0 déchet 0 gaspillage, la communauté d'agglomération propose aux associations, centres d'accueils, maisons de retraite, collèges et lycées la mise en place de **composteurs de 620 litres au prix de 15€**.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les gros producteurs de biodéchets, notamment les établissements ayant une restauration collective, sont tenus de mettre en place le tri et la valori-

sation des biodéchets favorisant le retour au sol.

Le compostage permet de réduire, a minima, un tiers des déchets résiduels par établissement. C'est donc un bon moyen de réduire le poids de sa poubelle et le montant de la facture de redevance spéciale.

Ces composteurs sont également destinés au compostage de proximité dans les hameaux, villages, quartiers ou résidences. N'hésitez pas à faire remonter les demandes locales ! Un animateur du service déchets vous accompagnera dans votre projet.

dechets.menagers@ted.fr

N° Vert 0 800 007 236

VALORISATION DES BIO DÉCHETS À LA MAISON

Pour les particuliers, le composteur est aussi disponible au tarif de 15€ accompagné d'un guide sur le compostage et d'un bio-seau de 10 litres pour faciliter le transport des bio-déchets. Si vous êtes intéressé, envoyez votre règlement, par chèque, à l'ordre du Trésor public au siège de la communauté d'agglomération. Vous pouvez également vous rendre aux permanences ci-dessous :

Rabastens : le mercredi de 14h à 17h au n°8 Place Guillaume Cunh

Graulhet : le jeudi de 9h à 11h zone industrielle du Rieutord (derrière la déchèterie)

Gaillac : le vendredi de 9h à 12h au n°119 avenue Dom Vayssette

Demande en ligne sur :

www.environnement.ted.fr

Tourisme

CINQ BONNES RAISONS POUR VOUS DÉCLARER EN MAIRIE COMME LOUEUR DE MEUBLÉ

La location saisonnière est aujourd'hui simplifiée et accessible grâce à de nombreux sites web. Quelle que soit la durée de la location, une certaine organisation est nécessaire pour qu'elle se déroule dans de bonnes conditions et soit réglementaire.

1• Vous devez **être en conformité avec la loi** qui rend cette disposition obligatoire. Pour cela, il vous suffit de compléter le formulaire Cerfa demandé auprès de votre mairie ou de l'office de tourisme.

2• Vous devez **être cor-**

rectement assuré : si votre bien n'a pas fait l'objet d'une déclaration en mairie, vous ne serez pas couvert en cas de dégradation ou de sinistre.

3• Vous devez **collecter la taxe de séjour** auprès de vos locataires.

4• Vous devenez un **partenaire reconnu de l'office de tourisme** qui se met à votre disposition pour diffuser toute l'information nécessaire au séjour de vos visiteurs (plans de villes, magazines touristiques en différentes langues ...) et **qui fait la promotion de**

votre structure sur différents supports : bornes interactives, guide hébergement et site internet.

5• Vous pouvez vous engager rapidement dans la **procédure de classement des meublés de tourisme** (1 à 5★). Être classé vous permet de bénéficier d'un abattement fiscal de 71%.

Vous pouvez également être labellisé Gîte de France ou Clévacances, ce qui vous permettra une visibilité supplémentaire. Votre démarche de classement ou labellisation est un gage de qualité pour vos locataires.



ACTUS

Mobilité

AMÉNAGEMENTS AUTOUR DES GARES DE GAILLAC ET GRAULHET



Le projet « mobilité durable » GPCAT (Grands projets pour la croissance et l'attractivité des territoires) conduit par l'agglomération et les villes de Gaillac et Graulhet est finalisé et a permis d'améliorer l'accessibilité de la gare ferroviaire de Gaillac et du territoire graulhétien. Pour Gaillac, les travaux ont consisté en l'aménagement du pôle d'échange multimodal, la pacification du parvis de la



gare ferroviaire, le réaménagement du parking, la création de stationnement vélos et de liaisons douces vers le centre ville. À Graulhet, la gare routière de la place du Jourdain a été déplacée vers l'ancienne gare (à proximité du stade Péliou), une piste cyclable a été aménagée sur l'avenue de l'Europe et la rue St Jean a été requalifiée avec la création d'un double sens cyclable.

Environnement

EXPÉRIMENTATION DU BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Les communes de Labastide-de-Lévis, Bernac, Castanet, Cestayrols, Fayssac, Rivières, Sénouillac et Fénols se sont portées volontaires pour lancer une expérimentation sur le broyage des déchets verts.

Territoire 0 déchet 0 gaspillage, la communauté d'agglomération s'est équipée d'un broyeur à déchets verts semi-professionnel dans le cadre des opérations «zéro-phyto» engagées dans les communes.

Un suivi des interventions sera effectué pour évaluer la quantité de déchets verts broyés et donc valorisés.

Les dépôts des déchets verts en déchèterie étant en nette



augmentation depuis les 5 dernières années, la collectivité expérimente un moyen de valorisation des déchets verts et favorise la gestion raisonnée des espaces verts communaux.

Aménagement du territoire

MAISON DE SANTÉ : UN PROJET EN PLEINE FORME



Dans le cadre de sa visite cantonale, le président du département du Tarn, Christophe Ramond a souhaité mettre à l'honneur le projet de la maison de santé pluridisciplinaire porté par la communauté d'agglomération à Graulhet. Aujourd'hui, quinze professionnels de santé sont attendus sur le site. Christophe Ramond a rappelé l'objectif du département : mettre en place un plan santé et travailler

les professionnels, l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, pour que les professionnels s'installent sur ces territoires. Cet ambitieux projet est financé par l'État, la Région et le département à hauteur de 53% et par l'agglomération à hauteur de 47% sous forme d'autofinancement et d'emprunt. Tous trois agissent avec une réelle volonté de soutenir ce projet d'un budget total de près de 1,5 million d'euros hors taxes.

Culture

L'EXPOSITION TEMPORAIRE ESTIVALE « PORTRAITS D'ARCHÉOLOGUES – FIGURES D'ARCHÉOLOGIE » INAUGURÉE

Inaugurée le 16 juin en présence de nombreuses personnalités et autour d'un buffet concocté avec passion par Les Mirliflores, biscuiterie historique implantée à Montans, l'exposition « Portraits d'archéologues - Figures d'Archéologie » sera présentée tout l'été jusqu'au 16 septembre.

Co-produite avec le Comité départemental d'archéologie du Tarn, la Direction régionale des Affaires culturelles

Occitanie, les Archives départementales et la Conservation départementale du Tarn, elle cherche, derrière la discipline archéologique, à faire parler les femmes et les

hommes qui la représentent. Conçue comme une exposition itinérante, elle sera amenée à circuler et à être enrichie de nouveaux témoignages.



Économie

22 ARTISANS LABELLISÉS ÉCO-DÉFIS

La Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, propose depuis fin 2016 un programme «éco-défis» à l'ensemble des artisans du territoire. Il s'agit de valoriser, par l'obtention du label « Éco-défis des commerçants et artisans », leur engagement à réduire leur

impact environnemental. L'enjeu est de réaliser, en trois à six mois, au moins trois défis parmi une liste de 28, répartis en 8 thématiques environnementales. En décembre 2017, à l'occasion de la 2^e cérémonie de remise des labels, 8 nouveaux professionnels ont été labellisés, puis en juin dernier 6 nouveaux artisans ont été récompensés et 2 ar-

tisans se sont vu renouveler leur label obtenu en juillet 2017. Au total, 22 artisans sont labellisés «Éco-défis» sur le territoire de l'agglomération. La prochaine cérémonie devrait avoir lieu à l'automne 2018. Un courrier d'appel à candidatures a été envoyé au cours du mois de juin. N'hésitez pas à participer !



Énergie

L'AGGLO ROULE AU VERT

Dans le cadre de son Plan Climat et de son programme TEPCV (Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte), la communauté d'agglomération a entamé la transformation progressive de sa flotte de véhicules de service avec l'acquisition de 8 voitures électriques, et de 4 vélos à assistance électrique pour les trajets professionnels de courte distance des agents.



Par ailleurs, pour assurer la collecte des déchets, elle a étoffé sa flotte de camions de collecte avec un camion-benne roulant au gaz naturel véhicule (GNV) ; ce gaz étant produit par la méthanisation des déchets sur le site du syndicat mixte Trifyl à Labessière-Candeil.



1. CADALEN

Les jeunes élus à la Région

C'est par un courrier dans lequel elle relate l'action du conseil municipal des jeunes (CMJ) de Cadalen dont elle est le maire qu'Émilie Marion a attiré l'attention de la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga qui a souhaité les accueillir à l'Hôtel de Région à Toulouse pour une visite du site et un temps d'échange avec eux. Le mercredi 2 mai dernier, le CMJ a d'abord rencontré Vincent Garrel, conseiller régional qui leur a exposé et expliqué le rôle et les compétences de cette grande collectivité. Carole Delga les a ensuite reçus dans son bureau. Nos jeunes élus, fiers mais intimidés ont trouvé cette rencontre très enrichissante.

2. RIVIÈRES

7^e saison du Marché de Pays

Cette animation estivale connaît un succès populaire grandissant. Une vingtaine d'exposants au total et toujours le principe des assiettes chaudes ou froides à consommer sur place, les animations musicales diverses et variées, les voitures anciennes et la promenade en calèche.

Rendez-vous cet été tous les lundis à partir de 18h sur l'aire de pique-nique d'Aiguelèze à compter du lundi 9 juillet et jusqu'au lundi 27 août.



4. GRAULHET

L'agriculture bio en fête à Biocybèle

Vif succès pour la cinquième édition de Biocybèle à Graulhet inaugurée le 20 mai en présence du président de Nature & Progrès Rein Schipper et de son vice-président, de Claude Fita, maire de Graulhet et Claire Fita, conseillère régionale. Durant deux jours, près de 200 exposants ont accueilli les visiteurs qui ont

pu ainsi rencontrer des producteurs de fruits et légumes bio, de fromage, de viande, mais aussi découvrir le miel, le chocolat ou encore le vin et la bière bio. Le soleil était au rendez-vous et le public est venu nombreux profiter de cet événement qui est devenu un incontournable du calendrier graulhetois.

3. COUFFOULEUX

Une cabine à... livres

C'est à l'initiative du conseil municipal des jeunes que "l'antique" cabine téléphonique de la commune a connu une deuxième vie ce printemps. Installée sur la principale avenue de Couffouleurs, elle était promise à la casse, mais c'était sans compter sur l'imagination des jeunes élus et le coup de main de ceux de la MJC de Rabastens-Couffouleurs, qui ont procédé à sa transformation dans le cadre d'un chantiers loisirs. Les services techniques municipaux ont également apporté leur expertise et la cabine vêtue d'un bleu élégant sert désormais de point d'échanges de livres.

5. CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

Inauguration du nouveau bâtiment de la pharmacie

Les Montmiralais se sont rendus nombreux à l'invitation du conseil municipal le 6 avril dernier pour partager un moment de convivialité à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la pharmacie. « L'idée de concentrer les commerces au foirail, c'est de pouvoir les conserver ! », a indiqué le maire, Paul Salvador, après avoir rappelé l'historique du projet. Aujourd'hui, sont déjà regroupés la pharmacie, l'épicerie, la pizzeria et l'électricien. Ce pôle sera complété à terme par la construction d'un bâtiment destiné à accueillir les professionnels de santé sur l'emplacement de l'ancienne gendarmerie. Deux défibrillateurs seront installés Place des Arcades et à l'arrière du nouveau bâtiment de la pharmacie.



7. GIROUSSENS

La céramique à l'honneur

Le 27^e marché européen de la céramique a permis d'inaugurer une nouveauté, le parcours photos, permettant le lien entre le marché et le Centre céramique. Le marché de Giroussens fait partie des trois plus prestigieux marchés de France (Lyon, Paris et Giroussens...). Sa particularité : permettre aux céramistes d'être logés chez l'habitant, c'est d'ailleurs un des derniers marchés où cette possibilité existe. 35 céramistes, sur les 70 exposants, étaient ainsi logés chez l'habitant, ce qui a renforcé le lien entre les Giroussinais et les céramistes.

8. MONTANS

Le Sentier Autour de l'eau inauguré

Financés par la Région, le Département, l'Agence de l'Eau et la commune, les aménagements du plan d'eau et le « Sentier autour de l'eau » ont été inaugurés le 26 mai. D'environ 2 km, le sentier de randonnée permet de découvrir le site du lac ainsi que le patrimoine des rives du Tarn. Des panneaux d'accueil et d'informations ont été installés. Le Comité départemental de randonnée pédestre a balisé le parcours. Pour citer le maire de Montans « C'est une belle zone, une belle réussite, [...] où nos enseignants pourront faire revivre à nos enfants l'histoire de la navigation sur le Tarn. ».

9. GAILLAC

Nouveau skatepark à Pichery

C'est dans le complexe de Pichery qui accueille déjà la MJC, la piscine couverte, un gymnase et des terrains de sports, que vient d'être inauguré le nouveau skatepark de Gaillac ayant bénéficié du soutien financier de l'Europe, de l'État et du Département. 590m² de glisse intégrés à l'espace naturel du parc proposent des parcours adaptés à tous types de glisse urbaine. Dès son ouverture, l'équipement a été pris d'assaut par les utilisateurs, preuve qu'il répondait à une forte attente et que sa conception concertée était l'une des clés de la réussite. Skate, BMX, roller ou trottinette, petits et grands cohabitent pour le plaisir de la glisse.

6. BRENS

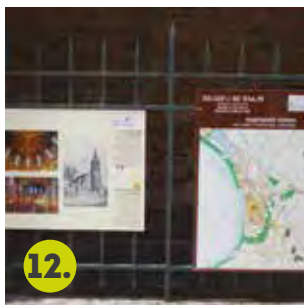
La Poste à proximité

À la mairie, il n'y a pas qu'une boîte postale située sur la place, il y a aussi une agence ouverte six jours sur sept, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le samedi de 8h30 à 11h30. L'agence postale communale de Brens propose quasiment les mêmes services qu'un bureau de Poste : dépôts et retraits (réservés aux clients de La Banque Postale) et la commande d'opérations postales et bancaires. Sa particularité : pas d'automates, la relation humaine étant placée au centre des préoccupations. Une tablette est néanmoins mise à disposition de ceux qui souhaitent avoir un accès à Internet.

10. FLORENTIN

Un chantier participatif pour le futur café associatif

Construire un lieu où tout le monde peut échanger, tel est le but de l'association CaféFlo créée à Florentin. La commune a proposé un local place de l'église et financé les travaux de gros œuvre avec le concours du conseil départemental et de la communauté d'agglomération. Pour les travaux de second œuvre et l'aménagement du local, la municipalité a ouvert un chantier participatif auquel contribuent les bénévoles de l'association ainsi que quelques pensionnaires du foyer de vie Henri Enguilbert. Faire ensemble pour mieux se connaître et encourager l'émergence de projets collectifs c'est le pari du conseil municipal attentif au bien-être et à la convivialité à Florentin ! Ouverture prévue dès cet été.



12. LISLE-SUR-TARN

Arrivée d'un parcours touristique au centre-ville

Suivant la même logique que l'aire intergénérationnelle, ce nouveau parcours participe à développer l'offre touristique et familiale de la commune : après le lac, la Bastide. Treize panneaux guident les visiteurs sur deux parcours pour leur faire découvrir ou redécouvrir la richesse architecturale, historique et culturelle de Lisle-sur-Tarn. Ce parcours complète l'offre de l'office de tourisme. Il pourra s'enrichir avec le QRcode pour un fond plus scientifique et devenir plus ludique en direction des plus jeunes.

13. GAILLAC

Le Festival des lanternes revient en décembre

Fort de son succès avec plus de 250 000 visiteurs en décembre et janvier derniers, le Festival des lanternes ouvrira sa seconde édition du 1^{er} décembre 2018 au 6 février 2019. Un parc entièrement renouvelé avec des lanternes encore plus monumentales, un contenu événementiel plus fort et une thématique sur la fabuleuse route de la soie ! L'aménagement des abords du parc, les accès et parkings seront repensés pour un confort visiteur optimal. Les résidents de l'agglomération pourront découvrir les Féeries de Chine au tarif préférentiel de 13 € !

14. SENOULLAC

Inauguration de la boulangerie et pôle santé

Samedi 26 mai a eu lieu l'inauguration de la boulangerie et du pôle santé, en présence de Bernard Ferret, maire de Senouillac, entouré de son conseil municipal, de personnalités politiques, de nombreux élus des communes voisines et des Sénouillacois. Ce projet a mûri pendant près de 4 ans avant de se concrétiser. Il a mobilisé des fonds de l'Europe, de l'État, de la Région et du département. Aujourd'hui, après 7 mois de travaux, le boulanger, les infirmières, l'ostéopathe, l'énergéticienne et l'ADMR vous accueillent dans cette nouvelle structure.



11. GRAULHET

Premier troc des trucs

Dans le cadre du contrat de ville de la ville de Graulhet, la communauté d'agglomération a organisé une première journée "Troc des trucs" le mardi 17 avril au Stade Noël Pélissou de Graulhet.

L'objectif ? Troquer un objet inutile pour soi et qui dort dans le placard contre un objet utile que quelqu'un aura déposé. Dans cette opération, pas question d'argent, les participants pouvaient simplement échanger leurs objets : vêtements, accessoires, livres, jouets et jeux, vaisselle, objets de décoration, petit mobilier ou petit électroménager... Il était seulement demandé que les objets soient propres, en bon état et en état de marche et qu'ils puissent être portés «à la main» afin d'éviter les encombrants et le gros électroménager. Au total, 130 kg de déchets évités et valorisés avec 94 visiteurs ravis de cette journée de troc.

COMPRENDRE

TRANSPORT SCOLAIRE : QUI FAIT QUOI ?

Dans le cadre de sa compétence mobilité, et en qualité d'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, la communauté d'agglomération Gail-lac-Graulhet a délégué l'organisation des transports scolaires à la Federteep (Fédération départementale pour le transport des élèves de l'enseignement public du Tarn). La communauté d'agglomération, est donc compétente sur son périmètre pour transporter les élèves du point d'arrêt le plus proche de leur domicile vers leur établissement.

Le coût global annuel du transport scolaire s'élève à 2,8 M€, pour lequel la communauté d'agglomération reçoit de la Région Occitanie une aide de 2,2 M€. Le transport d'un élève pour la collectivité est compris entre 600 à 1000€ selon la localisation. Les familles et les communes prennent à leur charge une part de ce coût (80€ / élève pour les familles, 160€ / élève pour les communes).

Les élèves du territoire peuvent également utiliser les lignes Tarn Bus, gérées par la Région, ainsi que les navettes urbaines sur Gaillac (« La navette »), Rabastens et Couffoueux (« Le Passe Pont »).

COMMANDE PUBLIQUE : COMMENT ÇA MARCHÉ ?

L'agglomération passe ses marchés selon les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures (*code des marchés publics*) dans l'objectif d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Comment répondre aux consultations ?

Les fournisseurs ont accès au site pour prendre connaissance des consultations en cours : www.marches-secu-rises.fr

À compter du 1^{er} octobre 2018, tous les marchés supérieurs à 25 000 € HT devront être transmis par voie dématérialisée. Les entreprises auront l'obligation de déposer leurs offres sur la plate-forme et ne pourront plus envoyer par la poste ou déposer au siège de l'agglomération leurs offres papier. Tout sera mis en œuvre pour accompagner les fournisseurs dans ce changement de procédure.

Principaux seuils

Achats d'un montant inférieur à 25 000€ HT : consultation simple avec une mise en concurrence avec demande de devis.

Marchés de fournitures et de services inférieurs à 221

000€HT et pour les travaux inférieurs à 5 548 000€HT (dits Marchés À Procédure Adaptée (MAPA)) : selon les règles internes de la collectivité telles qu'elles sont fixées dans son guide de l'achat qui sera mis en ligne sur le site internet de la communauté d'agglomération à la rentrée.

Attribution des marchés

L'analyse des offres est systématiquement effectuée par les techniciens en charge du dossier et soumise aux élus pour décision.

Pour les marchés de fournitures et services d'un montant supérieur à 221 000€ HT et les marchés de travaux supérieurs à 5548 000€ HT : c'est la commission d'appel d'offres, composée de 6 élus, qui se prononce. La décision est votée au conseil de communauté.

contact :

marches.publics@ted.fr

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE : UN VRAI CHOIX POUR NOS ENFANTS

Doter les écoles du matériel informatique indispensable pour les élèves est une priorité forte pour les élus de la communauté d'agglomération. Suite à la fusion des anciennes communautés de communes un plan d'ensemble se construit progressivement au regard des besoins iden-

tifiés par bassin et des investissements déjà prévus par certaines des anciennes intercommunalités. C'est le cas pour l'ex Vère-Grésigne Pays-Salvagnacois qui avait initié une dotation des 11 écoles de son territoire avec 120 ordinateurs et 76 tablettes qui seront déployés d'ici le mois de septembre.

Cette politique volontariste de dotation informatique pour les enfants du territoire s'inscrit dans un travail engagé avec l'Éducation nationale autour du projet « École numérique » pour lequel des conseils locaux du numérique seront mis en place dès la rentrée 2018. Composés des équipes enseignantes, des parents et des collectivités locales, ces conseils auront à déterminer les besoins de chaque école.

L'informatique scolaire est une des composantes du futur schéma directeur des systèmes d'information que prépare actuellement la communauté d'agglomération et qui permettra, notamment, des achats groupés de matériel informatique et une réflexion sur la maintenance, afin d'optimiser les coûts.

BUDGET 2018 : DES INVESTISSEMENTS POUR LE QUOTIDIEN

La stratégie pour 2018

Le budget 2018 de la collectivité est fortement contraint en terme d'équilibre budgétaire car elle ne bénéficiera pas encore sur ses dotations de l'État du passage en communauté d'agglomération et du transfert de compétences. Dans ce contexte, le conseil communautaire a voté un budget dont les principales caractéristiques sont : une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement, un maintien du niveau des investissements, des taux de fiscalité inchangés pour les ménages et un recours très limité à l'emprunt. Cette stratégie vise à favoriser l'attractivité du territoire et l'optimisation des services à la population.

Fiscalité

Le choix de la communauté a été en 2017 de fixer les taux des impôts ménages à un niveau permettant de financer les charges importantes transférées des communes vers la communauté, tout en laissant le choix aux communes de baisser leurs taux de fiscalité communale. Pourquoi ? Parce que la fiscalité communautaire permet de créer de la solidarité entre les communes pour maintenir le niveau des services et accroître l'équité d'accès aux services.

En 2018, le taux des impôts ménages est inchangé :

Taxe d'habitation : 13,50 %

Taxe Foncier Bâti : 2,5 %

Taxe Foncier Non Bâti : 5,59 %

Le taux de la **CFE** (Contribution Foncière des Entreprises) a été fixé à **33,76 %** avec un lissage sur 3 ans.

Pour le **Versement Transport** (VT) dû par les entreprises de plus de 11 salariés :

Gaillac : 0,55 % (le VT existait sur la commune et a été transféré à la communauté d'agglomération)

Reste du territoire : 0,20 % à partir du 1^{er} juillet 2018 (Le plan de mobilité rurale étant en cours)

Question à...



Jean-Marie Nègre

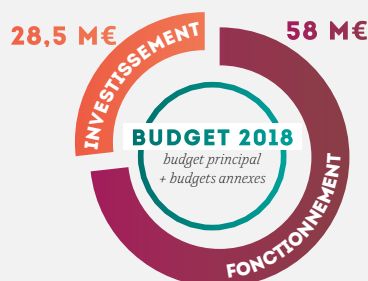
**VICE-PRÉSIDENT EN
CHARGE DES FINANCES**

Comment se construit le budget d'une communauté d'agglomération ?

Pour construire le budget, les élus sont organisés en commissions et proposent les améliorations à apporter aux services, les nouveaux projets à soutenir. Les services de l'agglomération procèdent à l'évaluation financière des besoins en lien permanent avec le service des finances. Bien évidemment tout n'est pas possible. Gouverner c'est prévoir mais aussi choisir. Des arbitrages sont nécessaires ; les



commissions sont mises à contribution avant les arbitrages de l'exécutif et du Président. Puis le budget est présenté au vote du conseil communautaire. Le budget principal de l'agglomération et ses 11 budgets annexes résultent donc d'un long travail d'échanges et de concertation qui s'étale sur plusieurs mois avec une préoccupation permanente : répondre au mieux aux besoins du territoire en utilisant au mieux les moyens dont on dispose.



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2018

0,12 M€

Travaux Pépinière d'entreprises, Essor maraîcher, Vinopôle

0,62 M€

Cœurs de village / centres bourgs

Aménagements

Habitat 0,62 M€

Fin des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah), aide à la rénovation de logements sociaux, aide aux particuliers, rénovation énergétique des logements (Rénovam)

Culture 1 M€

dont 0,39 M€ fin travaux médiath. de Rabastens
0,41 M€ construction médiath. de Cadalen
0,20 M€ mise en conformité Archéosite Montans

0,9 M€ Aménagement numérique du territoire

(contrat avec le Conseil Départemental)

Voirie 2,8 M€

Écoles 2,1 M€

Travaux de rénovation et/ou création

Tourisme 0,27 M€

Nouveau site internet, tourisme numérique, tourisme de savoir-faire, création de films historiques, promotion de la destination

Collecte déchets

1,5 M€

Matériel de collecte pour le tri sélectif, camions bennes équipés au gaz.

Médiathèque

école

LES 4 AXES DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

•L'attractivité :

Aménagement des Z.A., animation économique, soutien aux filières commerce/artisanat, cuir et agriculture, promotion de la destination touristique, lecture publique "hors les murs", valorisation de l'Archéosite et du centre de céramique.

• L'aménagement du territoire :

Réalisation des principaux schémas d'aménagement durable (Plan climat, Plan de mobilité rurale, Plan local d'urbanisme intercommunal, Plan local de l'habitat), aménagement numérique, rénovation énergétique.

•Les services à la population :

Mise en place d'une politique éducative et investissements dans les écoles, Relais petite enfance et microcrèches.

•Le cadre de vie :

Harmonisation du service public d'assainissement non collectif (Spanc), optimisation du service de collecte des déchets et politique de réduction des déchets, gestion des équipements sportifs communautaires et réflexion sur la baignade

Un budget pour les services à la population

Les services à la population mobilisent une part importante du budget de la communauté d'agglomération :

•Accueil des jeunes enfants :
4,54 M€

•Scolaire/périscolaire/extrascolaire :
20,64 M€

•Collecte et traitement des déchets :
7,19 M€

TRAVAUX 2018 :

L'Agglo au cœur de la vie de tous les jours

Tout au long de l'année la communauté d'agglomération entreprend des travaux pour créer ou rénover des équipements. Revue de quelques-uns des chantiers en cours.



La micro-crèche, médiathèque, salle d'animation
et lieu d'accueil du RAM à Cadalen



Installation de grillage et clôtures
à l'école de Couffoulevx



Les vestiaires du stade de Cahuzac-sur-Vère construits par le club
avec les matériaux achetés par l'Agglo



Construction de la médiathèque
de Rabastens



Nouveaux jeux modulaires à l'école
de Castelnau-de-Montmiral

TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

- Briatexte : Travaux d'accessibilité.
- Mézens : Changement de la chaudière.

TRAVAUX PRÉVUS À LA RENTRÉE

- Briatexte et Graulhet : Achat modulaires (dédoublage classes de CP).
- Salvagnac : Remplacement de 2 modulaires vétustes.
- Castelnau-de-Montmiral : Changement de la chaudière.

- Grazac : Démarrage des travaux d'extension.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des travaux de rénovation énergétique seront réalisés dans les écoles de Rivières, Fénols et Gaillac (La Voulte et Catalanis) au cours de l'été afin d'améliorer le confort d'occupation des locaux et réduire les consommations d'énergie des bâtiments.

TRAVAUX PRÉVUS D'ICI FIN 2018

- Gaillac : Réhabilitation de l'école Tessonnières.
 - Montans : Rénovation de la façade et sécurisation.
 - Brens : Sécurisation des 2 écoles.
 - Giroussens : Achat de jeux extérieurs (maternelle).
 - Rabastens : Sécurisation.
 - Lisle-sur-Tarn : Sécurisation des écoles et achat de jeux extérieurs pour la maternelle.
 - Cadalen : Redimensionnement chauffage de l'école.
- Castelnau-de-Montmiral, Cahuzac, Itzac, Donnazac, Puycelis et Salvagnac : Sécurisation des écoles.

TRAVAUX POUR LA PETITE ENFANCE

- Graulhet : Transformation de la crèche familiale **La Ribambelle** en **accueil collectif**.
- Pas-de-Peyrole : Réparation du chauffage de la crèche **Au petit pré**.
- Lagrave : Projet de **micro-crèche**.
- Transformation du bâtiment de l'ancien **Centre social CAF** (où est accueillie la crèche **Les petits dadou's**) en **accueil collectif** et **RAM**.

ENTRETIEN DES ROUTES :

Les travaux ont démarré

Actuellement les travaux sur la voirie d'intérêt communautaire sont réalisés soit en régie (communauté d'agglomération), soit par des entreprises retenues dans le cadre

d'un marché. Au niveau de la régie, les agents interviennent essentiellement sur les communes de l'ex-intercommunalité Vère-Grésigne-Pays Salvagnacois pour des travaux de reprofilage et de revêtement de chaussée. Sur les autres communes pour lesquelles des besoins ont été

identifiés, le démarrage des travaux interviendra dans le courant de l'été réalisés par les entreprises retenues dans le cadre des marchés..

Question à...



Bernard Audard

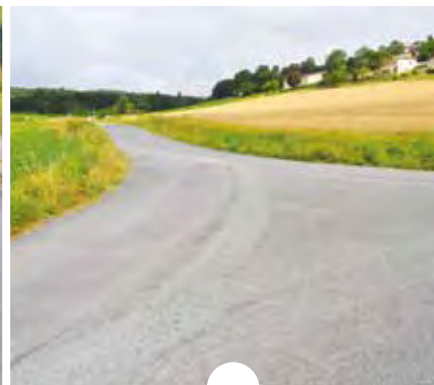
**VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DU CADRE
DE VIE**

Quels sont les avantages d'une gestion des travaux de voirie au niveau de la communauté d'agglomération ?

Cela permet d'avoir une vision globale des travaux à réaliser sur le territoire et de définir les priorités. Un des autres avantages est financier. En effet, en lançant des marchés groupés cela nous permet de bénéficier, auprès des entreprises, de prix beaucoup plus attractifs. Ce sont des économies d'échelle de 15 à 25 % par rapport à l'an passé. Ensemble, les communes, au sein de la communauté d'agglomération, sont plus fortes. Cette démarche groupée est faite sur la base d'un travail collaboratif et continu avec les communes pour déterminer les priorités d'intervention sur la voirie. La proximité est conservée puisque ce sont les communes qui font le choix des travaux prioritaires sur leur territoire. Vision globale du territoire, économies et maintien de la proximité, c'est le ticket gagnant pour la communauté d'agglomération et les communes.



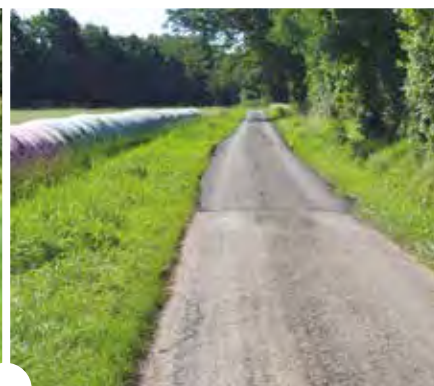
Chemin de la Trémège à Rabastens



Carrefour de Broze



Chemin Méric et chemin du Rô à Sainte-Cécile-du-Cayrou





relais petite enfance

UN SERVICE POUR TOUTES LES FAMILLES DE L'AGGLO

Numéro unique :

05.81.99.68.15

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

12 permanences

à Gaillac, Graulhet et Rabastens

La création de Gaillac-Graulhet Agglomération en janvier 2017 a conduit à une réflexion sur l'exercice de la compétence Petite Enfance et plus particulièrement sur l'accompagnement du parent dans sa recherche d'un mode d'accueil.

Avec une dynamique démographique forte, l'offre d'accueil petite enfance doit être à la hauteur des besoins des familles qui cherchent à associer vie familiale et professionnelle et souhaitent également des solutions éducatives pour leurs enfants.

Un accès équitable aux crèches

L'ensemble des familles de l'agglomération a la possibilité depuis le 1^{er} janvier 2018 d'accéder de manière indifférenciée aux **15 crèches** collectives et familiales du territoire.

Un nouveau dispositif pour les parents

Afin d'accompagner les familles dans leur parcours de parent un **nouveau dispositif d'information, d'orientation et de pré-inscription** est mis en œuvre à compter du 1^{er} septembre 2018.

Une **permanence téléphonique** permet aux familles de disposer des premières informations et de convenir d'un rendez-vous avec une professionnelle petite enfance. Les éducatrices reçoivent les parents afin d'évaluer leurs besoins et de les orienter vers le choix le plus adapté à leur situation.

Les familles peuvent alors bénéficier de renseignements sur les crèches du territoire, l'accueil au domicile des assistantes maternelles, les actions de soutien à la parentalité et sur les modalités du congé parental. Aussi, à l'issue de cette rencontre, le parent dispose des éléments pour faire un choix éclairé en réponse à ses préoccupations parentales. La famille sera accompagnée par le service tout au long de ses démarches que ce soit pour la mise à jour de sa demande d'accueil en crèche ou bien pour la contractualisation avec une assistante maternelle.

COMMISSION D'ATTRIBUTION :

Pour la rentrée de septembre 2018

330 dossiers examinés

188 avis favorables (soit 58%)

Question à...



Christophe Hérin

**VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DE
LA PETITE ENFANCE**

Comment sont attribuées les places en crèche ?

Dans un souhait de garantir un accès équitable pour tous, des critères d'attribution des places sont appliqués. Ainsi, les demandes d'accueil collectif sont répertoriées par priorité selon les situations familiales, sociales et professionnelles des familles puis selon l'ordre chronologique de pré-inscription. Les demandes d'accueil sont examinées en fonction des places disponibles dans les structures d'accueil, des besoins des familles en accueil régulier ou occasionnel, de l'application des critères d'attribution des places et de la date de pré-inscription. À l'issue de la commission, les familles sont informées de la réponse apportée. Les familles qui n'ont pu bénéficier d'un accueil en crèche seront accompagnées par le Relais petite enfance pour la recherche d'un accueil au domicile des assistantes maternelles agréées.

GRANILIA : UN VENT DE NOUVEAUTÉS



Granilia Gaillac
05 63 57 46 46

Granilia Graulhet
05 63 81 42 21

GRANILIA.FR
contact@granilia.fr

Question à...



Gilles Crouzet

PRÉSIDENT
DE GRANILIA

Comment évolue le site de Granilia à Graulhet ?

Au-delà des 2 nouvelles entreprises que nous accueillons, Granilia lance sur son site graulhétien la pré-commercialisation d'un Fab Cuir, un nouvel espace mutualisé dédié aux créateurs dans le secteur du cuir, et plus précisément de la petite maroquinerie. Cet espace, imaginé avec les entreprises graulhétien du secteur du cuir, permettra de soutenir la nouvelle dynamique de la filière.

Un Fab cuir à Graulhet ? Une idée qui fait son chemin

S'appuyant sur les entreprises de la filière cuir de Graulhet, au service des entreprises et des entrepreneurs, "Granilia Fab Cuir" propose un **concept global dédié au cuir**.

Il s'agit d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux talents tout en consolidant la filière cuir locale, de développer la créativité et l'innovation, d'étoffer les savoir-faire, de permettre le développement de process et de partenariats en mutualisant un outil de production.

L'offre "Granilia Fab Cuir", c'est :

- un **atelier mutualisé** de plus de 100 m² équipé : machines à coudre triple entraînement, machines à coudre et machine à coudre plate, pareuse, refendeuse, presse à bras tournant, machine à griffer, tables de travail...
- un **showroom** de 36 m² et un **bureau en open space**,
- une **mise en relation** avec le tissu économique local,
- un **accompagnement** dans le montage et le développement des projets et l'accès à tous les services de la Pépinière Granilia : accueil, secrétariat, service courrier, réception livraisons, fax, photocopieur...

Deux nouvelles entreprises à Granilia Graulhet en 2018

• Camille Estivals Bijoux

Camille Estivals crée sous sa marque éponyme des bijoux contemporains en porcelaine. Elle conçoit et fabrique artisanalement toutes les pièces à raison de deux collections par an. À cela s'ajoutent des pièces uniques où la porcelaine se mêle aux pierres et autres matières précieuses et des créations uniques signées pour les collectionneurs.

www.camille-estivals.com

• SAS Salvateur

Depuis Graulhet, la SAS Salvateur se spécialise dans la vente en ligne aux professionnels et particuliers de bois brut et hors normes pour la création de mobilier et d'agencement. Le fondateur, Olivier Pinel, attache une importance particulière à la valorisation des essences locales : frêne, sequoia, douglas, châtaigner, chêne, cèdre etc... Le concept est simple : permettre au client de choisir chaque plateau de bois brut en fonction de son veinage et de sa dimension, et proposer des solutions sur mesure pour créer tables, plans de travail, étagères... avec l'assurance de réaliser un projet unique.



VOTRE ATELIER **maroquinerie** CLEFS EN MAIN

SAVE THE DATE

RÉPLIC'AIR EXPOSE
ET FAIT VOLER DES
AVIONS CÉLÈBRES
À GRAULHET LORS
DU MEETING DU 13
OCTOBRE 2018



L'association Réplic'Air, installée sur l'aérodrome de Graulhet, organise pour la première fois son meeting aérien d'avions anciens à Graulhet. Créée en 2011 par un noyau de passionnés d'aéronautique, Réplic'Air compte aujourd'hui 80 membres. Un des axes forts de l'association consiste à construire et faire voler des avions historiques, comme le Dewoitine D551. Elle se différencie d'autres associations aéronautiques par de nombreuses facettes :

- plutôt réinventer et reconstruire que restaurer,
- utiliser des techniques actuelles telle la modélisation numérique,
- promouvoir les technologies les plus modernes comme l'impresion métallique en 3D.

Réplic'Air s'articule aujourd'hui autour de deux localisations : l'atelier à Toulouse et le hangar à Graulhet au bord des deux pistes (en herbe et revêtue) de l'aérodrome.

PARCS D'ACTIVITÉS

UNE POLITIQUE TARIFAIRE POUR ATTIRER LES PORTEURS DE PROJET

Les aménagements de parcs d'activités menés par Gaillac•Graulhet Agglomération sont un des outils qui contribuent à offrir des conditions favorables pour l'implantation d'entreprises. Focus sur les zones de l'Albarette à Lisle-sur-Tarn et de La Dourdoul à Salvagnac.

Question à...



Patrice Gausserand

**VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DE
L'ATTRACTIVITÉ**

Comment a été gérée l'intégration des zones d'activités au sein de la nouvelle agglomération ?

Gaillac•Graulhet Agglomération dispose de 17 parcs d'activités sur son territoire ; ils permettent l'accueil d'entreprises extérieures comme le développement des entreprises locales. Nous avons, fin 2017, harmonisé notre politique tarifaire au niveau de l'agglomération ; cette harmonisation, bâtie sur l'attractivité et les caractéristiques principales de ces espaces économiques, nous permet d'être plus cohérents, plus lisibles et plus attractifs auprès des entreprises.

L'Albarette

Lisle-sur-Tarn

La zone d'activités de l'Albarette, à Lisle-sur-Tarn, verra fin 2018 la livraison de sa dernière phase d'aménagement. L'opération, qui mobilise un budget de l'ordre de 503.000€, permet de mettre à disposition des artisans, des entreprises et des porteurs de projet des parcelles de 1.000 m² à 1 hectare, qui sont commercialisées au prix de 12€ HT / m².

La Dourdoul

Salvagnac

Le parc d'activités de la Dourdoul à Salvagnac, qui accueille depuis le printemps 2018 l'entreprise Monteillet agencement, propose quant à elle depuis le début de l'été 5 parcelles économiques de 1.000 à 5.000 m², également au prix de 12€ HT / m².

eco.ted.fr

economie@ted.fr • Tél. : 05 63 83 61 74



Caroline Dromard et Aurélie Monty dans leur atelier

CNK DESIGN UNE REPRISE D'ACTIVITÉ RÉUSSIE

L'atelier CNK Design renaît de ses cendres sur la zone d'activités des Massiès à Couffouleux, en se spécialisant dans le mobilier professionnel en carton, les goodies et accessoires de communication pour les entreprises.

En 2016, un incendie a ravagé l'atelier créé par Caroline Dromard dans sa maison de Couffouleux. Avec son associée Aurélie Monty, elles ont immédiatement rebondi en relançant l'activité sur la zone d'activités des Massiès. Caroline Dromard s'est initiée à la création de mobilier en carton, d'abord en région parisienne, avant de s'installer dans le Tarn. En lui accordant deux prêts d'honneur successifs, le réseau Initiative Tarn a permis l'achat du stock pour lancer le projet.

« Nous avons créé la marque CNK Design afin de répondre à la demande des entreprises pour leurs clients. 2017 a été consacrée au lancement de CNK Design et de notre nouveau site internet cnkdesign.fr » expliquent les deux associées.

« Nous nous adressons aux particuliers autant qu'aux professionnels », précise Caroline Dromard. Des lettres géantes pour L'Oréal, des petits avions pour Volotea, des coffrets pour Optic 2000 ou encore un décor pour une concession Audi à Toulouse. En décembre 2017, l'entreprise a été labellisée Éco-défis des commerçants et artisans par Gaillac-Graulhet Agglomération et la Chambre des métiers pour sa fabrication responsable de tables, fauteuils, chaises, bureaux, banques d'accueil en carton en provenance de cartonneries de France.



La grenailleuse automatique d'Ano'tech à Lagrave

ANO'TECH INVESTIT À LAGRAVE POUR DÉVELOPPER SA PRODUCTION

Spécialiste du sablage, grenailage et thermo-laquage, Ano'tech assure la finition parfaite des meubles industriels, des pièces de serrurerie, de chaudronnerie ou de métallerie...

Éric Ferdouel crée Ano'Tech en 2004 pour faire de l'anodisation, un traitement de surface sur de l'aluminium. Il donnera en 2007 une nouvelle orientation à son entreprise avec la création de l'atelier de thermo-laquage. L'équipe se lance dans la peinture au four sur des matériaux conducteurs, des pièces en acier galvanisé, en alu et en inox. Les clients sont exclusivement des professionnels et l'entreprise est familiale. Tandis que Véronique, l'épouse, se charge de l'administratif, Lucas, l'aîné de 20 ans, est en formation dans l'atelier, et Clément, son jeune frère de 17 ans, se rode en chaudronnerie à Mazamet.

« Il y a deux ans, nous avons acheté une grenailleuse automatique, qui nous permet d'optimiser l'outil en réduisant le temps de préparation. Un investissement de 300.000€ soutenu par la Région Occitanie et accompagné par la CCI », détaille le chef d'entreprise. « Ensuite, nous avons installé une seconde ligne de peinture, et nous avons acheté un terrain mitoyen pour faire une zone de réception et d'expédition de 1.000 m². »

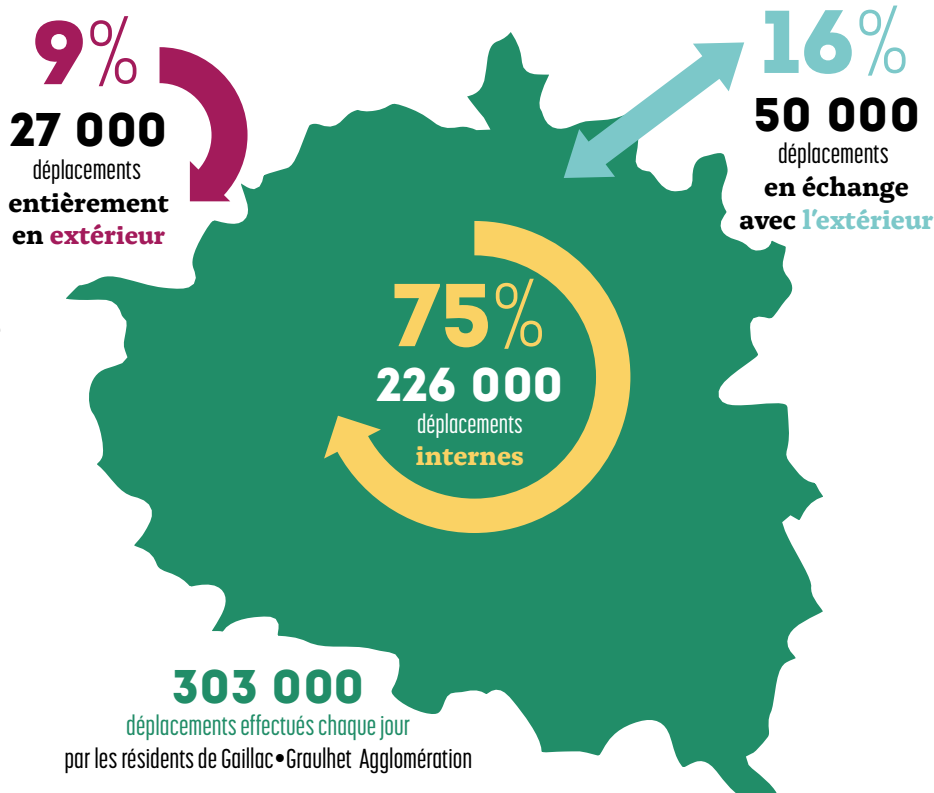
Avec ces investissements, ceux à venir et le développement constant de la société (chiffre d'affaires de 1,1 million d'euros en croissance), Éric Ferdouel espère continuer à créer au moins un emploi par an, comme il le fait depuis quatre ans.

CNK DESIGN • www.cnkdesign.fr
Z.A. des Massiès • 81800 COUFFOULEUX • Tél. : 05 63 81 87 43

ANO'TECH • www.anotech-thermolaquage.fr
4 chem. de la bouissounade • 81150 LAGRAVE • Tél. : 05 63 57 37 23

CONNAÎTRE NOS DÉPLACEMENTS

Au printemps 2017, une enquête a été menée sur le territoire de Gaillac Graulhet Agglomération pour mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants (circulation, stationnement, transports collectifs, etc...) et proposer une stratégie de mobilité pour les années à venir.



Une enquête à grande échelle

Entre fin février et début avril 2017, 1619 personnes habitant la communauté ont participé à une enquête portant sur leurs déplacements. Pour la première fois, un tel dispositif, mené avec l'assistance du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) était appliqué en milieu

rural sur un aussi vaste territoire, constituant ainsi une innovation. L'ensemble de ces entretiens constitue ainsi une base de données vaste et fort complète (plus de 7000 déplacements ont été relevés en détail) et, bien évidemment, anonymisée.

Et maintenant...

Les enseignements de l'enquête sont ainsi utilisés pour la mise en œuvre d'un plan de mobilité actuellement en cours d'élaboration. Ce document a pour ambition de présenter une vision sur la mobilité de notre territoire pour les 5 à 10 années à venir. Mis au point via une concertation largement ouverte, il portera la stratégie de développement et de gestion de la mobilité, au travers d'une approche intégrée, tous modes de déplacements confondus.

Question à...



Olivier Damez

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA MOBILITÉ

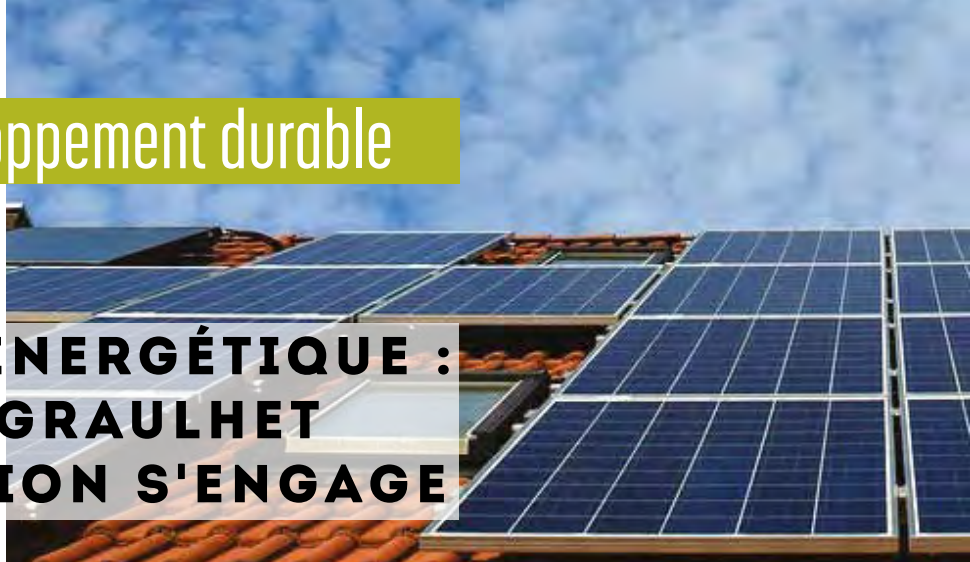
Comment les entreprises vont-elles participer au plan de mobilité ?

Dès le départ, le déplacement pour favoriser la vie des entreprises était l'une de nos priorités. Nous avons donc organisé une rencontre courant mai pour recueillir leurs expériences, leurs projets et les actions qu'elles avaient d'ores et déjà mises en place. Deux entreprises, Infaco de Cahuzac-sur-Vère et Inéopôle formation de Brens, se sont montrées particulièrement intéressées par le Plan de déplacement des entreprises (PDE) sur lequel nous travaillons avec le Cerema. Des exemples concrets ont été présentés pour faciliter le déplacement de leurs salariés et stagiaires, tels que le covoiturage, la réservation de places de parking de l'entreprise aux co-voiturants, l'information des co-voiturants potentiels... Nous souhaitons nous appuyer sur ces exemples locaux très concrets et pratiques pour les développer à l'échelle du territoire.



développement durable

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : GAILLAC-GRAULHET AGGLOMÉRATION S'ENGAGE



La réduction de la dépendance aux énergies fossiles ou nucléaire est un enjeu majeur. L'atteinte de cet objectif passe par un développement des énergies renouvelables. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la communauté d'agglomération, labellisée Territoire à énergie positive pour la croissance verte, propose ainsi aux habitants et entreprises deux outils destinés à les accompagner dans leur projets d'équipements photovoltaïques ou solaires thermiques.

Un cadastre solaire en ligne

Ce nouvel outil permet à tous les habitants, entreprises et collectivités de connaître le potentiel solaire en toiture des bâtiments du territoire. Via un site internet dédié, vous pouvez visualiser un toit et avoir une estimation du coût d'une installation et des économies générées sur votre facture d'électricité. Si vous le souhaitez, vous pouvez également être mis en relation avec l'un des installateurs référencés pour avoir une étude approfondie et un devis. Le site sera consultable dès juillet 2018 à l'adresse suivante :

<https://gaillac-graulhet-agglo.insunwetrust.solar>

Les projets coopératifs encouragés

Développer les énergies renouvelables en rassemblant autour de

projets coopératifs des citoyens, des entreprises ou des collectivités, tout en profitant à l'économie locale : c'est un objectif que la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet s'est donné, cette année sur son territoire, avec l'appui de l'association ECLR Occitanie (www.ec-lr.org).

L'objectif de cette action est de faire émerger et accompagner les initiatives citoyennes locales destinées à monter des projets coopératifs de production d'énergie renouvelable, principalement photovoltaïque, dans le cadre de financements participatifs.

Plusieurs initiatives sont en cours sur notre département et à proximité, dont celle de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet. Nous vous invitons ainsi à participer à ce type de projet, qui vous permettra de contribuer directement à la transition énergétique de notre territoire et à en bénéficier !

Une réunion regroupant l'ensemble des personnes intéressées sera organisée au mois de septembre 2018.

Si vous souhaitez y être convié(e), n'hésitez pas à vous faire connaître en transmettant vos coordonnées par courriel au service Plan Climat de la communauté d'agglomération (pcet@ted.fr).

L'agglomération donne l'exemple !

L'agglomération souhaite équiper une partie de la toiture du centre de ressources de Téco d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation. Pour calibrer l'installation, une étude de faisabilité a été réalisée et a préconisé un projet de 295 m² de panneaux, pour une production annuelle estimée de 63 000 kwh soit 25% de la consommation totale du bâtiment. Les travaux doivent être réalisés d'ici juin 2019.

AGENDA

Retrouvez toutes les infos des manifestations sur le site de l'Office de tourisme :
www.tourisme-vignoble-bastides.com

● AOÛT

Le 02/08 • 10h-18h

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

La nuit de Montmiral Classique

📍 **LES MUSICALES DE MONTMIRAL**

€ 15€

Les Musicales de Montmiral vous présentent la nuit de Montmiral Classique. Concert et spectacle sur réservation

☎ 0805 400 828



Du 03 au 05/08

GAILLAC

Fête des vins

📍 **PARC FOUCAUD**

€ 5€ - 8€

Les vignerons vous invitent à partager un week-end convivial avec eux.

☎ 05 63 57 15 40

Le 15/08

LISLE-SUR-TARN

35^{ème} bourse toutes collections

📍 **PLACE PAUL SAISSAC**

€ Gratuit

Cartes postales, affiches, livres, revues, vieux papiers, miniatures, timbres, télécartes, disques, objets publicitaires, flacons de parfums Il y aura toujours un objet pour satisfaire votre âme de collectionneur !

Le 25/08 • 20h

RABASTENS

Ciné plein air et spectacle de rue

📍 **PLACE SAINT-MICHEL**

€ Gratuit

Projection du film «Dans le chœur de Notre-Dame du Bourg», et spectacle de rue avec un funambule, des acrobates, des clowns...

☎ 06 51 89 03 96

Du 30/08 au 02/09

RIVIÈRES

Baignade interdite

📍 **PISCINE D'AIGUELÈZE**

€ 35€ - 50€

Baignade Interdite... célébration des non-genres musicaux et pratiques sonores déviantes, heureux brassage des incultures et autres harmonies de traverse. Une programmation exigeante et audacieuse, à la croisée des chemins, mais ni formatée ni élitiste.

● SEPTEMBRE

Le 15/09 • 20h30

CASTELNAU-DE-MONTMIRAL

Les JAC's : Spectacle L.A.M.

📍 **SALLE DES FÊTES**

€ Gratuit

Cette année Les JAC'S... comme Jeunes Adolescents Cultivés de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet vous présentent leur dernière création sur la thématique, très populaire, du «Marché de notre Pays».



Le 15/09 • 20h45

RABASTENS

N.-Dame du Bourg illumine vos sens

📍 **ÉGLISE NOTRE-DAME DU BOURG**

€ 18€ - 12€

Un spectacle aux effets visuels, olfactifs et sonores sensationnels. Nombre de places limité. Billetterie au musée de Rabastens, au Cinq, et à Intermaché. Ce spectacle s'inscrit dans le cadre des manifestations pour les 700 ans de Notre-Dame du Bourg.

☎ 06 51 89 03 96

rabastens-notredamedubourg.fr



Le 16/09 • 15h30

LISLE-SUR-TARN

Les JAC's : Spectacle L.A.M.

📍 **MUSÉE RAYMOND LAFAGE**

€ Gratuit

Du 22 au 23/09 • 10h-17h

LISLE-SUR-TARN

Festival Lisle Noir

📍 **PLACE PAUL SAISSAC**

€ Gratuit

Lisle Noir fait sa fête au roman noir et au polar, premier genre littéraire en France et dans le monde.

☎ 06 81 90 45 77

Le 22/09 • 20h30

GAILLAC

Les JAC's : Spectacle L.A.M.

📍 **SALLE DE SPECTACLE**
🎟 **Gratuit**

● **OCTOBRE**

Du 1^{er} au 14/10

GRAULHET

Exposition « Tarn : un autre patrimoine » - Partie 1

📍 **CINÉMA VERTIGO**
🎟 **Gratuit**

Réalisation par le Conseil départemental du Tarn, dans le cadre de sa thématique culturelle 2018 « Patrimoine, au-delà des façades ».
☎ 05 67 89 62 03

Du 7/07 au 31/10 • 10h-19h

GAILLAC

Exposition « Trésors du musée d'art de Pékin »

📍 **MUSÉE DES BEAUX-ARTS**
🎟 **9€ - 7€**

Exposition réunissant quelques 140 peintures et objets du XVII^e siècle au début du XX^e siècle, dont la plupart sortant du musée d'art de Pékin pour la première fois.
☎ 05 63 81 20 26 - 05 63 57 18 25



Du 06 au 07/10

GAILLAC

23^e Salon du livre

📍 **PLACE D'AUTPOUL**
🎟 **Entrée libre**
☎ 05 63 81 20 19 - salonlivregailiac.fr



Du 06 au 08/10

GIROUSSENS

3^{èmes} journées internationales.
Céramique de Giroussens

📍 **CENTRE DE CÉRAMIQUES**
Une occasion unique pour le public (professionnels, amateurs éclairés, collectionneurs et grand public), de comprendre l'évolution de la sculpture céramique et sa place dans l'art contemporain au travers des interventions d'artistes internationaux.
☎ 05 63 41 68 22



Du 24 au 25/10

GRAULHET

Le cuir dans la peau

🎟 **3€** (porte-clef offert)
Gratuit -12 ans
Les entreprises qui travaillent le cuir font visiter leurs ateliers et vous dévoilent leur savoir-faire reconnu dans le monde entier. Mégisserie, maroquinerie, vêtements, chimie, accessoires etc ... découvrez tous les métiers et tous les secrets de fabrication du cuir. C'est aussi l'occasion de faire vos emplettes tout en cuir de Graulhet et au tarif usine !
☎ 0805 400 828
tourisme-vignoble-bastides.com



Du 26 au 28/10

COUFFOULEUX

33^e Rallye des Côtes du Tarn

📍 **PLACE DE LA MAIRIE**
🎟 **Gratuit**
Le 33^e Rallye national des Côtes du Tarn, est organisé par l'ASA du Vignoble Tarnais et l'Écurie des 2 Rives, ligue Occitanie-Midi Pyrénées. Cette manifestation accueille chaque année dans une région différente 200 équipages venant de toute la France (territoires d'outre-mer compris).
☎ 06 20 55 86 96 ou 06 73 09 72 10
rallyedescotesdutarn.fr





LA PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE
GAILLAC • GRAULHET AGGLOMÉRATION

UNE EXPERTISE GRATUITE,
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
POUR VOTRE PROJET



05.63.60.16.80

RENOVAM-RENOVATION-ENERGETIQUE.FR

